

N° 001

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET : Elections des Vice-président(e)s du Conseil d'administration.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu les dispositions générales relatives à la composition et à l'organisation du Centre d'action sociale de la ville de Paris ;

Vu l'article R. 123-41 du Code de l'action sociale et des familles relatif à l'élection des Vice-président.es du Conseil d'administration du Centre d'action sociale de la ville de Paris ;

Vu le mémoire de la Directrice Générale proposant l'élection des Vice-président.es ;

Vu le résultat du vote des membres du Conseil d'administration ;

Délibère :

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Le nombre de Vice-président.e.s est fixé à quatre.

### ARTICLE 2 :

Le scrutin est ouvert par M. Emmanuel GREGOIRE, Maire de Paris, Président du conseil d'administration à 14 h 10.

Nombre d'inscrits: 33

Nombre de votants : 27

Nombre de suffrages exprimés : 25 (*bulletins non déclarés blancs ou nuls*)

Majorité absolue : 13 (*la moitié + 1 des suffrages exprimés*)

### ARTICLE 3 :

La liste proposée par M. le Président du Conseil d'administration a obtenu 25 suffrages.

**ARTICLE 4 :**

Conformément au résultat du scrutin,

- Madame Fatoumata KONE est élue première Vice-présidente du Conseil d'administration.
- Monsieur Maxime CROSNIER est élu deuxième Vice-président du Conseil d'administration.
- Madame Yasmina MERZI est élue troisième Vice-présidente du Conseil d'administration, présidente de la Commission d'appel d'offres du CASVP.
- Monsieur Adji AHOUDIAN est élu quatrième Vice-président du Conseil d'administration.

**P/ La Directrice générale**



**Anne-Laure HOCHEDÉZ-PLANCHE**

**P/ le Président**



**Fatoumata KONE**